

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13121 Société : RAM AL3789

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Joudat Mohammed Reida

Date de naissance : 25/10/89

Adresse :

Tél. : 0661 776 408 Total des frais engagés : 795,5 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28/01/22

Nom et prénom du malade : Joudat Hady Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Vinay

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 06/01/22

Signature de l'adhérent(e) :



Le 26 JUIL 2022

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/05/2013	CS		300,00	
25/05/2013	CS			
22/05/2013	CS			
08/05/2013	CS			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
SANTÉ BEAUTÉ PHARMACEUTIQUE 19, Avenue de Casablanca - Casablanca Téléphone : 0522 21 37 56	25/09/2019	00.85 V

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

D	H	
25533412	21433552	
00000000	00000000	
00000000	00000000	
35533411	11433553	

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Hanane Benkhadra Benabderrazik
pédiatre spécialiste

diplômée de la faculté de médecine de Liège Belgique,

Cabinet



de pédiatrie

275, Route de la Meudon Casablanca - Casablanca
Tél. : 05 22 52 29 89 - Fax : 0522 21 31 56
SANTÉ BEBE
PHARMACIE FLEMING

الدكتورة حنات بنخضرة بنعبد الرزاق
اختصاصية في أمراض الأطفال والرضيع
خريجة كلية الطب بلجيك (بلجيكا)

CASABLANCA, le 28.05.2022

PPV 96470
PER 10/24
LOT K2908

Nourrisson JOUDAT Hady

Age : 7 mois 9 jours

Poids : 10,30 Kg



99,00 x 1

1 PRODEFEN SACHET

1 boite

Prendre 1 sachet le matin, pendant 20 jours.

19,00

2 NURODOL SIROP

53,10

Prendre 1 dose-kg le matin, à midi et le soir, pendant 2 jours.

18,10

3 DAKTARIN 2 % gel bucc : T/40g

1 boite

1 application le matin et le soir, pendant 7 jours.

4 BELLADONNA 9 CH

89,00

5 granules le matin, à midi et le soir, pendant 5 jour

5 NURSIE AD

377,50

Dr Hanane BENKHADRA

Casablanca, le



416, أنوال كابطال ساتر شارع عبد المؤمن زاوية شارع أنوال المدخل A المكتب رقم 9 الطابق الأول - الهاتف : 05 22 86 37 27 - يالموعد.

416, Anoual Capital center, Bd abdelmoumen angle A, Bureau N° 9 1^{er} étage - Tél : 05 22 86 37 27 / Cabinet: 06 59 93 11 11

— benkhadrahanan@gmail.com — Urgence : 06.63.05.28.12 — المستعجلات : Sur rendez-vous —

Lot. 3625
Per.: 02 2025
BIOCODEX MAROC PPV 20.20 DH

Dr Hanane Benkhadra Benabderrazik
pédiatre spécialiste

diplômée de la faculté de médecine de Liège Belgique,

Cabinet



de pédiatrie

الدكتورة حنان بنخضرة بنعبد الرزاق

اختصاصية في أمراض الأطفال والرضيع

خريجة كلية الطب بلجيك (بلجيكا)

Dr Hanane Benkhadra

1. Ongles sur MW 5
88/10
2. Ongles sur + 20
3. Ongles sur 180
20/20
3. Ongles sur 21/15
9/10
11/800
Dr Hanane Benkhadra Benabderrazik
Pédiatre Spécialiste
416, Anoual Capital Center Bd. Abdelmoumen
Angle Bd. Anoual Entrée "A" Bur. N° 9 - 1er Etage
Tél: 05 22 86 37 27 - Cabinet: 06 59 93 11 11
Fax: 05 22 86 15 32 Urgences: 06 22 05 20 20

PHARMACIE MECQUA

119, Avenue de la Mecque
California - Casablanca
Tél: 05 22 52 59 48 / fax: 05 22 50 10 58

Casablanca, le

4/6/22

416, أنوال كابطال سانتر شارع عبد المؤمن زاوية شارع أنوال المدخل A المكتب رقم 9 الطابق الأول - الهاتف : 05 22 86 37 27 - بالموعد.

416, Anoual Capital center, Bd abdelmoumen angle Bd. Anoual entrée A, Bureau N° 9 1^{er} étage - Tél: 05 22 86 37 27 / Cabinet: 06 59 93 11 11

— benkhadrahanan@gmail.com — Urgence : 06.63.05.28.12 — المستعجلات : Sur rendez-vous —